

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: 84	Subdivision de : AVIGNON Nord	Date : 23/01/2007
Inspecteurs	: Guy ESTRADE et Jean Luc RHUL		
Exploitant	: AMKEY	Code GIDIC	: 064.419
Site inspecté	: à VALREAS	A ou D	: A
Activité	: Application de peinture	Priorité	: P1
Objet de la visite	: COV		

Présentation du site inspecté

Description succincte des installations inspectées

L'usine de Valréas existe depuis 1969, sous le nom de « Plastiques ERVAF ». Elle appartient au groupe Mécaplast depuis 1985 et devient Amkey à compter du 8 mars 2006.

L'activité de l'établissement, sous traitant de l'industrie automobile relève du régime de l'autorisation. Les deux principaux secteurs l'activité sont l'injection de matières plastiques à partir de granulés de polyamide et de polypropylène et l'application de peintures et vernis sur pièces plastiques.

L'établissement a fait l'objet d'un premier arrêté le 28 novembre 1997, d'un arrêté complémentaire pour la prévention de la légionelle, le 22 août 2001 et d'une autorisation d'extension (avec enquête publique), le 22 décembre 2003.

Le site s'étend sur environ 36 ha dont 11 sont bâtis (7 bâtiments). Il emploie 190 personnes (dont 15 en intérim).

L'activité plasturgie compte 23 presses à injecter et 120 machines spéciales pour le montage des pièces.

L'activité peinture est réalisée dans deux unités, l'ancienne comportant deux chaînes automatiques (CA1 et CA2) et une chaîne semi-automatique (CSA1 utilisée très occasionnellement) et une nouvelle installation (2004) comprenant une chaîne automatique (CA3) constituée de deux cabines de peinture (apprêt + base) et deux étuves.

Contexte environnemental et socio-économique

La situation économique de l'établissement est mauvaise. Cette situation existe depuis plus deux ans. Le chiffre d'affaire prévisionnel était de 38 M€. Le CA de 2006 s'élève à 20 M€, obtenu grâce à transfert de « produits phares » (pièces de la gamme Citroën C4 et poignées Mercedes) en provenance d'autres sites du groupe.

Le chiffre d'affaire pour 2007 devrait se maintenir et même légèrement progresser (22 M€) par le développement d'une nouvelle stratégie de diversification avec de nouveaux produits « industrie ». Par exemple : des bacs de tri pour le courrier (marché US), des compacteurs déchets, des accessoires de douches et baignoires (hydrojets...).

Evolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés – augmentation/réduction des effectifs,)

La première priorité du groupe est de pérenniser l'équipe dirigeante sur le site. Le projet qui suivra consiste à la mise à l'arrêt des anciennes installations de peinture et à leur démantèlement.

La survie de l'entreprise passe par la diversification de sa fabrication avec l'arrêt de la fabrication des enjoliveurs (non rentable en France). Le chiffre d'affaire attendu est de 2,5 M€ qui s'ajoutera au CA prévisionnel (22 M€)

Dans ces conditions, l'emploi devrait être maintenu. Si besoin, l'établissement pourra augmenter l'effectif de ses intérimaires.

Résultats de la visite d'inspection

Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués

COV / Les émissions (déclaration annuelle Q> 100t/an), placent l'établissement en prioritaire national =>P1
Le PGS obligatoire n'est pas réalisé. L'exploitant envisage de mettre en œuvre en 2007 un SME (circulaire du 23 décembre 2003)

EXAMEN DES 6 FICHES D'ECART (visite du 15/12/2005)

- Documents consultés

Plans divers, suivi consommation des solvants, résultats des analyses réalisées, POI

- Lieux visités

Atelier injection et installations « peinture », stockages des MP et PF, zone de stockage temporaire des déchets, rétention des eaux incendies, points de rejet des réseaux eaux usées

- Autres remarques

Sécurité des personnes => document unique en cours de rédaction

Conclusions de l'Inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales]

L'exploitation des installations n'est pas effectuée conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral. L'exploitant reconnaît que depuis quelques années, il ne peut qu'assurer « un management de crise ». De fait, on ne peut que constater de nombreux écarts persistants liés à la succession des dirigeants. Sur 6 écarts relevés en 2005, seul l'écart n°4 a pu être soldé. Les actions ou les mesures proposées pour les 5 autres écarts ne sont pas réalisées ou ne sont que partiellement achevées. La visite se solde donc par la notification de neufs écarts et trois remarques. Le nouveau directeur et son équipe nous ont néanmoins paru plus attentifs à nos remarques et sont prêts à s'engager dans la mesure de leurs moyens à apporter des solutions dans des délais acceptables.

Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

Directeur du site : Monsieur MIGNAUD Jean François

Responsable CSE : Madame FRAYSSE Marielle

Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
1	le bassin est construit mais la rétention n'est pas assurée (vannes guillotines) => nouvelle fiche n° 1
2	l'équipement contre la foudre est réalisée mais la vérification périodique n'a pas été effectuée =>
3	les actions menées sont insuffisantes => nouvelles fiches n° 5, 6, 7 et 8
4	soldé
5	l'exploitant a consulté le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), mais le POI n'a pas été mis à jour. La réserve d'eaux « incendie » n'a pas été construite (120 m ³) => nouvelle fiche n° 3
6	L'exploitant n'a pas mis en place les consignes « inondation » => nouvelle fiche n° 4

Suivi des écarts de la visite d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
1	actionnement manuel + POI → semaine 10 (fiche soldée)
2	demande de certificat de conformité → semaine 6 ⇒ mise en demeure
3	réserve incendie → semaine 17 / POI → semaine 29 ⇒ mise en demeure
4 et 5	actions réalisées (fiches soldées)
6	mise en conformité → semaines 13 et 14 ⇒ mise en demeure
7	mesures prévues → semaine 14 ⇒ mise en demeure
8	mise en conformité → délai 2 ^e semestre 2007 ⇒ mise en demeure
	action réalisée immédiatement (fiche soldée)